

des propositions concrètes pour une réforme en profondeur

par André Paré

On trouvera dans le texte qui suit des commentaires succincts qui me sont venus à la suite de la lecture de la première partie du rapport de la Commission d'étude sur les Universités, et des rapports de mission du C.O.P.I.E. dans des institutions de formation des maîtres dans différents pays. Je présenterai d'abord des considérations concernant le pluralisme dans la formation. Par la suite, je dégagerai des points qui me paraissent au centre de toute réflexion concernant la formation initiale des maîtres ou leur perfectionnement.

1. Le pluralisme dans la formation des maîtres

Nous n'avons plus le choix, désormais, il faudra diversifier le type de formation que nous offrons aux étudiants et aux maîtres. Il faudrait être soit pédant, soit ignorant pour continuer à n'offrir qu'un seul type de formation monolithique comme nous le faisons maintenant. Compte tenu de l'évolution de la recherche scientifique et des moyens évolués de diffusion de l'information, nous nous retrouvons à un carrefour où toutes sortes de conceptions s'opposent et coexistent. Il n'est plus possible de faire un choix unique et de l'imposer aux autres comme le seul bon, le seul applicable. Le pluralisme est devenu une évidence, une nécessité.

Le pluralisme est aussi lié à la démocratisation de l'enseignement. La démocratisation de l'enseignement ne concerne plus que l'accessibilité aux différents cours de formation, elle concerne

plus fondamentalement le respect des personnes qui veulent recevoir une formation, ainsi que le respect des milieux fort divers d'où elles proviennent. On ne peut plus mouler toutes les personnes, quelle que soit leur provenance, à une seule et même conception. Il faut désormais partir des clientèles que nous desservons et les engager dans leur propre formation.

Nous devons aussi respecter les valeurs et les appartenances de ces diverses clientèles. Différents individus partagent des croyances différentes et des pratiques souvent contraires. Il faut mettre au point des avenues de formation qui vont respecter ces différentes valeurs, conceptions et pratiques éducatives. Le pluralisme devient donc un problème de respect des individus et des milieux.

Le pluralisme devient aussi un problème lié à l'individualisation. Il faut bien se dire qu'une formation qu'elle soit primaire, secondaire ou universitaire, n'a de sens

qu'en fonction de celui qui s'y inscrit. Bien sûr il y a des retombées dans la société, mais la formation est une affaire personnelle avant tout. Elle s'adresse donc à la personne. Il convient une fois de plus de partir des individus, de respecter leurs intérêts, leurs talents, leur rythme, leurs valeurs profondes.

Il est bien évident que l'on ne peut pas institutionnellement définir un programme pour chaque étudiant. Il est cependant possible de mettre sur pied des « alternatives » à l'intérieur de chaque institution de formation. Il ne s'agit pas pour l'institution de choisir la bonne voie, mais bien d'offrir simultanément deux ou plusieurs voies différentes. Ce seront les étudiants et les maîtres qui auront la responsabilité de choisir en fonction de leurs croyances, leurs valeurs, leur conception de l'éducation.

Le paradoxe

L'interprétation que l'on va donner à ce concept de pluralisme me paraît délicate. Le rapport de la commission d'étude sur les Universités entretient d'ailleurs le paradoxe que je voudrais soulever. En effet, jusqu'à maintenant, favoriser le pluralisme, c'était offrir une formation où il était question de tous les courants de pensée. Les étudiants comme les maîtres recevaient une formation générale sur un peu tout. Autrement dit, on s'est toujours retrouvé devant des étudiants informés, critiques, mais incapables d'incarner dans la réalité des concepts demeurés au niveau abstrait.

On a formé des « honnêtes hommes » superficiellement informés, capables de discourir, mais incapables d'agir conformément à leur discours. Lorsqu'on regarde les écoles élémentaires et secondaires du Québec, force nous est de reconnaître que ce n'est pas là que se fait la recherche pédagogique et que bien peu de ces écoles représentent des essais d'application de ce qui avait été si brillamment exposé à l'Université. Tout se passe comme s'il n'y avait aucun transfert entre la formation et la pratique. L'enseignement est avant tout une pratique, et il s'agit moins de former un individu informé qu'un individu capable d'appliquer et de traduire dans le réel son information.

Le pluralisme implique à mon sens que l'on organise à l'intérieur de chaque

institution la cohabitation de conceptions fort différentes. L'information est ici en opposition avec la spécialisation. Je crois qu'il faut que les futurs maîtres soient suffisamment spécialisés dans une orientation de pensée pour pouvoir la traduire dans une pratique intégrée. Cette spécialisation est la condition pour faire de son action une source de connaissance et de perfectionnement. C'est de cette pratique éclairée que peut venir un échange significatif. Le pluralisme ne sera possible qu'à la condition que les partenaires qui cohabitent, s'opposent et échangent, aient quelque chose à s'apporter mutuellement. C'est par l'application dans un même milieu de conceptions différentes que nous trouverons matière à dialogue et à enrichissement.

Actuellement, tous ayant la même formation, la même information devrais-je dire, le pluralisme est un vain mot. Les gens n'ont que peu à s'apporter puisqu'ils partagent en commun une mauvaise formation trop superficielle et surtout trop éloignée du réel. Le pluralisme consiste essentiellement à faire en sorte que par sa pratique chacun puisse devenir un chercheur en éducation. Une fois habilité à produire des informations nouvelles et capable d'en recevoir, il est possible d'envisager un dialogue constructif où des contraires peuvent finalement s'apporter un enrichissement mutuel.

Isomorphisme entre le discours et l'agir

Quelles que soient les conceptions de l'éducation et de l'apprentissage qui prévaudront dans chaque « alternative », nous aurons toujours la responsabilité d'assurer une triple formation, personnelle, théorique et professionnelle ou pratique (technique). Un des problèmes les plus difficiles que nous rencontrons dans la formation est celui de l'isomorphisme entre le discours et l'agir. Autrement dit, tant que les méthodologies utilisées ne seront pas de même nature que les contenus véhiculés, les étudiants en formation comme les maîtres se retrouveront en perpétuelle contradiction, incapables de vraiment intégrer la connaissance qu'on veut leur transmettre.

Il s'agit donc, pour les institutions de formation de maîtres, de développer des méthodologies cohérentes, où étudiants et maîtres sont appelés à apprendre dans un

respect complet des conceptions éducatives mises de l'avant. Je suis de ceux qui croient que les messages cachés qui accompagnent la formation sont plus importants que les contenus de cette formation. Ces messages cachés concernent les contextes de formation, les moyens utilisés et, bien sûr, les attitudes des formateurs.

Il me semble que seules des « alternatives » bien circonscrites permettront de construire des méthodologies intégrées, cohérentes et non contradictoires. Le point que je soulève ici implique que le pluralisme se situe davantage au niveau de l'institution que de l'individu. C'est l'effet de ce pluralisme institutionnel qui risque de rejaillir sur la clientèle par les discussions et les échanges éclairés qu'il provoquera.

2. Partir des besoins réels des clientèles

Si l'on veut que nos programmes de formation rejoignent les clientèles, il va falloir assurer une consultation constante. Cette consultation va devoir se situer le plus près possible des étudiants et des maîtres concernés. Les comités de programme devraient assurer un tel lien avec les usagers, et ce, à chaque trimestre. Ce sont les usagers qui peuvent le mieux indiquer dans quel sens on devrait remanier les programmes. Les professeurs doivent faire de même et ajuster leurs enseignements en fonction des besoins de leurs clientèles et de la spécificité des milieux. Les étudiants et les maîtres, particulièrement ces derniers, devraient être régulièrement appelés à définir les opérations de formation ; qu'il s'agisse de la définition des objectifs, de la construction des programmes, de l'évaluation des cours et des programmes, ou de la gestion de ces programmes, ils ont leur mot à dire.

Séparer le perfectionnement des maîtres de la formation initiale

Jusqu'à maintenant on s'est contenté dans la majorité des institutions de formation de noyer la clientèle des maîtres en perfectionnement à l'intérieur des programmes réguliers, à travers les jeunes étudiants en formation initiale. Au lieu de définir des opérations spécifiques, adaptées à ces clientèles, en s'efforçant de respecter leurs besoins, de partir de leurs problèmes et de tenir compte de leur expérience, on s'est contenté de les distribuer dans l'administration existante. Ils se sont plaints,

mais bien peu d'oreilles les écoutaient. Leur insatisfaction s'est perdue dans une administration plus soucieuse de voir à ce que les formules correspondent aux normes que de répondre aux besoins et de rejoindre la réalité.

Il faut désormais traiter les enseignants de façon séparée et rejoindre la réalité de cette clientèle. Ils doivent être considérés comme des *étudiants de plein droit* et on doit mettre à leur disposition les ressources humaines et matérielles auxquelles ils ont droit. Jusqu'à maintenant ils ont été la « vache à lait » qui servait à renflouer les budgets de l'Université. C'est à peine s'ils ont pu profiter de services aussi essentiels que ceux de la bibliothèque ou de l'audio-visuel.

Non seulement il faut séparer cette formation, mais il faut mettre au point de nouvelles approches, de nouvelles méthodologies. Il faudra aussi relier cette formation à la pratique et au milieu où cette pratique se déroule. Il n'y a pas de raison que toute la formation soit donnée à l'Université. Il est temps que l'Université se déplace dans ses véritables laboratoires que sont les classes. J'ai tendance à croire qu'on ferait beaucoup si l'on favorisait le regroupement local des enseignants. En effet, la création de noyaux de formation au niveau local permettrait un meilleur appui et une meilleure cohésion, sans compter que le partage d'expériences et d'expérimentation serait susceptible d'améliorer la formation. L'Université a peut-être trop profité de l'isolement des enseignants.

Je voudrais signaler que sur ce plan, le PPMF préfigure en partie ce que pourrait devenir le perfectionnement des enseignants.

Assurer une formation continue

Le perfectionnement des enseignants doit s'insérer dans un système de formation continue. Jusqu'à maintenant il a davantage servi à l'acquisition d'un premier diplôme. Malheureusement on n'a guère considéré la valeur de l'expérience dans la formation, et au lieu de répondre à des besoins réels, on s'est attaché à récupérer des éléments de formation qui souvent n'avaient plus aucune pertinence pour des maîtres expérimentés. Peut-être faudra-t-il, comme dans le cas de certaines corporations, revoir régulièrement la compétence des maîtres par des cours de

perfectionnement. Il s'agit de ré-accréditer régulièrement les enseignants. Souhaitons que, au-delà des cours subis à l'Université, une telle ré-accréditation puisse se réaliser par de la recherche et de l'innovation, en classe. C'est souvent dans ce contexte de recherche et d'innovation, grâce à un encadrement adéquat que se fait le meilleur perfectionnement, le plus pertinent.

À ce point de notre évolution, il serait temps de mettre sur pied des études avancées adaptées aux enseignants. Beaucoup d'étudiants possèdent maintenant les diplômes de premier cycle et notre façon de concevoir les études avancées garde éloignée la majorité d'entre eux. De telles études avancées devraient être conçues en lien étroit avec la pratique de l'enseignant. La recherche devrait pouvoir être diversifiée et rejoindre l'activité quotidienne de l'enseignant. On s'est trop facilement limité à l'utilisation de la méthode expérimentale, comme si rien d'autre n'existait.

Si l'on veut que les enseignants s'engagent dans des activités de perfectionnement, il faudra leur créer des conditions favorables. La libération d'heures d'enseignement est sûrement une excellente façon d'y arriver. À une époque où le personnel enseignant est en surplus, il est sûrement facile d'imaginer un système de remplacement efficace et peu coûteux.

Recherche et pratique de l'enseignement

Il m'apparaît essentiel d'augmenter massivement la proportion des heures passées en classe par les jeunes étudiants. La proportion du temps consacrée aux stages doit être plus grande. Pour les maîtres en perfectionnement, cela voudrait dire augmenter la proportion du temps consacré à l'expérimentation en classe. Évidemment, il ne sert à rien de réfléchir de cette façon si l'on n'est pas prêt à mettre sur pied une structure adéquate d'encadrement des stages. Les universités sont actuellement démunies sur ce point et les conventions collectives sont ainsi faites qu'il est difficile d'engager le personnel compétent pour faire ce type de travail. Il est urgent d'ouvrir l'encadrement des étudiants et des maîtres à une nouvelle clientèle de professionnels universitaires. On pourrait aussi plus simplement reconnaître comme professeurs des enseignants expérimentés à

qui l'on pourrait offrir une formation spécifique en supervision.

Intégration de la probation dans la formation continue

Je suis de plus en plus porté à croire que la probation devrait être intégrée à la formation initiale. Elle devrait être considérée comme le premier moment d'intégration du jeune étudiant à la formation continue. C'est l'Université, en collaboration avec le milieu, qui devrait prendre la responsabilité d'encadrer cette probation. Au lieu d'être un simple jugement, la probation pourrait être conçue comme un internat, un entraînement pratique. Évidemment cela suppose la mise sur pied d'une structure d'aide disponible au niveau local. Des directeurs d'écoles, des professionnels non enseignants, des enseignants expérimentés, des tuteurs peuvent assurer cet encadrement des jeunes probationnistes (comme des maîtres en perfectionnement). Il me paraît certain qu'un tel personnel d'encadrement a besoin d'être formé par l'Université qui jusqu'à maintenant ne s'est pas préoccupée de ces clientèles.

Il n'y a pas de raison qu'une telle formation à la supervision réalisée sur le terrain ne constitue pas une partie d'excellentes études graduées d'un nouveau style. Si l'Université a l'intention de s'associer au milieu pour réaliser sa tâche et d'utiliser les services des maîtres, soit en les utilisant sur place comme maîtres de stages, soit en les dégageant comme tuteurs ou maîtres responsables de l'encadrement, il serait temps qu'elle leur reconnaisse un statut particulier et qu'elle leur octroie des privilèges du même type que ceux des professeurs d'Université. On a beaucoup demandé aux enseignants et on ne leur a rien offert en retour. Cette situation a fait qu'il devient difficile d'avoir des exigences à l'égard du travail et de la supervision des maîtres. Faudra-t-il un jour reconnaître des degrés dans la qualification et une échelle dans la promotion des enseignants ?

L'évaluation d'un jeune étudiant ou d'un maître en exercice devrait se faire à partir de sa capacité de mettre en pratique une ou l'autre conception de l'éducation et non à partir de la seule acquisition de concepts théoriques comme cela a été le cas jusqu'à maintenant.

J'imagine mal que l'on puisse transformer le système actuel sans faire appel aux responsables locaux et sans les former. De tels responsables locaux auraient à assurer l'encadrement, l'intégration de la formation et l'évaluation. Ce sont eux qui pourraient le mieux assurer la liaison entre la théorie et la pratique.

Formation de spécialistes

Les Universités ont la responsabilité de former de nouveaux spécialistes capables d'assurer cet encadrement au niveau local. Qu'il s'agisse des directeurs d'école, des maîtres expérimentés, des professionnels non enseignants, ou de tout autre type de formateurs, il faut inventer le plus rapidement possible une formule d'entraînement à l'analyse de l'enseignement au sens le plus large possible, et à la supervision.

Création de centres de ressources

Quels que soient les moyens mis sur pied pour assurer l'encadrement des jeunes étudiants et des maîtres en perfectionnement, il devient chaque jour plus urgent de créer des *centres de ressources* tant à l'université que dans le milieu. J'appelle centre de ressources, un endroit où les enseignants peuvent se réunir et trouver une aide pertinente. Il peut s'agir de ressources humaines concernant soit des pratiques pédagogiques, soit la recherche en éducation. Il peut s'agir de matériel pédagogique, d'outils, de banques de données, etc. On devrait pouvoir y consulter du matériel mais aussi en fabriquer.

De tels centres de ressources permettront de réaliser une partie de la formation au niveau local et de la relier plus étroitement à la réalité quotidienne des enseignants. Ils permettront aussi d'assurer une animation locale ainsi qu'un regroupement organique des enseignants. La formation initiale pourrait aussi y trouver profit. Il s'agit à mon sens de créer des environnements stimulants et propices à la recherche et à la réflexion. Il faut graduellement apprendre à libérer les ressources et apprendre à les utiliser. Que les ressources soient à l'Université ou qu'elles soient dans le milieu, elles sont tout aussi précieuses.

On retrouve dans cette conception de la formation les idées que proposait

Illich : d'abord regrouper les gens qui ont les mêmes besoins, organiser des services accessibles, libérer les outils et finalement rendre les différents spécialistes disponibles pour ces clientèles.

Application de ce qui est connu

Au moment où la science produit de nouvelles connaissances à chaque jour, il est étonnant de voir que l'application n'est pas rendue plus loin. Il est urgent de dégager des professeurs d'Université et des enseignants de carrière pour leur permettre de produire un matériel susceptible de vivifier la pratique scolaire. Les centres de ressources ne pourront être bien garnis que lorsque ce travail sera régulièrement fait. Pour ce faire il faudra que l'Université cesse de dévaloriser tout ce qui concerne l'application au profit de la recherche fondamentale. Il ne s'agit pas de faire disparaître l'une au profit de l'autre, mais bien de permettre aux deux types de recherche d'exister.

Il en est de même de la vulgarisation et de la diffusion des connaissances. Il faut le plus rapidement possible informer les maîtres et le faire dans un langage qui leur soit compréhensible et qui se rapproche de la réalité de la classe.

Il faudrait mettre au point un système de publication des expériences visant à appliquer dans le réel des conceptions spécifiques de l'enseignement. On connaît le système des publications scientifiques ; il faudrait créer l'équivalent au niveau de la pratique.

Sélection des candidats

Compte tenu des conditions actuelles du marché du travail, il faudra graduellement mettre sur pied un système de sélection des candidats. Le meilleur moyen d'y arriver c'est de faire en sorte qu'une auto-sélection se fasse à cause du niveau élevé des exigences universitaires. Il ne s'agit pas de créer des exigences d'admission, mais bien d'élever le niveau d'exigence de la formation de façon à ne conserver à la fin que les candidats les meilleurs. Jusqu'à maintenant les maisons de formation ont eu des exigences assez faibles, et il faut bien constater que la qualité des produits a été correspondante.

Engagement par l'Université d'un autre type de professeur

Jusqu'à maintenant, la tradition a voulu que l'on n'engage que des professeurs mandatés pour donner tel ou tel cours. Jamais on n'engage de professeurs pour prendre en charge autre chose que des cours : par exemple, mettre sur pied un matériel pédagogique, un centre de ressources, encadrer des enseignants ou des recherches, ou simplement faire de la recherche. On s'est contenté d'engager des professeurs théoriciens, et le plus souvent ils se retrouvent ensevelis sous le poids de la formation des masses d'étudiants inscrits au premier cycle régulier. Tout le reste devient un surplus dont personne n'a jamais la responsabilité. Il faudra assurer une diversification des tâches à l'Université. Il faudrait que l'on octroie à l'Université de nouveaux postes. Il serait bon cependant de s'assurer que ces postes sont bien utilisés pour la formation des maîtres et non à d'autres fins, ce qui arrive souvent.

Des sommes énormes devraient être consacrées à la formation pratique et à la supervision des stages et du perfectionnement. Ces sommes ne devraient pas être dépensées ailleurs.

Dans le même ordre d'idée, le gouvernement du Québec devrait s'assurer que les sommes qui sont prévues dans le budget des Universités pour la formation des maîtres ne soient pas transférables. Depuis des années, les répartitions budgétaires sont inéquitables et favorisent les grandes corporations au détriment de la profession enseignante. Ces budgets devraient être réservés et ne pas être transférables, comme c'est le cas pour le PPMF*. Les sommes consacrées à la recherche en pédagogie devraient subir le même sort.

Expérimentation d'alternatives à l'intérieur des institutions existantes

Il me semble urgent d'entreprendre à l'intérieur de chaque institution de formation de maîtres la mise sur pied de quelques alternatives de formation. On devrait se consacrer à traduire dans la pratique, pour les futurs maîtres, ce que des théories ou des conceptions éducatives proposent. C'est un peu ce que les missions du C.O.P.I.E. ont rapporté. On devrait par ailleurs trouver dans

le milieu scolaire des écoles correspondantes où les mêmes conceptions éducatives sont en application.

On devrait reconnaître des équivalences en fonction de l'expérience, des voyages ou de l'expérimentation personnelle, et ce tant en ce qui concerne la formation initiale que le perfectionnement des enseignants.

Conclusion

Il n'est pas évident qu'au moment du passage des écoles normales aux universités, ces dernières institutions aient vraiment pris en charge cette responsabilité de former les maîtres. Il est temps qu'elles le fassent et ce d'une façon plus conforme aux théories qu'elles proposent elles-mêmes aux étudiants. Pour y arriver, un certain nombre de principes devraient être respectés. Il s'agit de ceux que j'ai mentionnés au cours de ce texte, et en guise de conclusion je voudrais les rappeler.

On devrait respecter le pluralisme en permettant suffisamment de spécialisation pour que les tenants de différentes conceptions soient en mesure de les appliquer dans la réalité et ce faisant, d'avoir quelque chose à dire et à partager.

On devrait garantir la participation des clientèles concernées et ce à tous les niveaux de décision.

On devrait décentraliser une partie importante de la formation.

On devrait assurer une correspondance étroite (isomorphisme) entre le contenu de la formation et la méthodologie utilisée.

On devrait offrir une formation qui conduise à l'autonomie professionnelle. Une telle autonomie s'acquiert sans doute mieux lorsque la formation est reliée à un projet personnel ou à une situation réelle.

On devrait déjà au niveau de la formation insister sur la formation de communautés ou de collectivités organisées. C'est là un creuset important de formation personnelle et professionnelle.

On devrait aussi augmenter le contact avec le réel et la proportion du temps consacré à la pratique, à l'expérimentation ou simplement aux stages.

* Programme de Perfectionnement des Maîtres de Français

On devrait s'assurer que les montants d'argent prévus pour la formation des maîtres soient bien utilisés à cette fin.

Finalement on devrait prendre les mesures nécessaires à la création d'environnements stimulants et adaptés aux enseignants. De tels environnements peuvent comprendre des centres de ressources, des instruments de vulgarisation et de diffusion, des regroupements locaux, etc.

Il s'agit là de quelques indications bien insuffisantes qui mériteraient d'ailleurs d'être organisées de façon cohérente. Il faudrait que lors de la prochaine mission du C.O.P.I.E., le Québec ait quelque chose à montrer.

André Paré est vice-doyen à la recherche à la Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval



STUDIO D'ART,
PHOTOCOMPOSITION,
LITHOGRAPHIE, RELIURE

85, DE CASTELNAU OUEST,
MONTREAL H2R 2W3
TÉL.: 279-4571 — TELEX: 05-267-304

VIENT DE PARAÎTRE

Ottawa-Hull, Perspectives spatiales et aménagement

En collaboration sous la direction
de **Rolf Wesche**
et **Marianne Kugler-Gagnon**

Antécédents historiques et liens à
l'extérieur – Influences de
l'environnement – Caractéristiques
socio-économiques et utilisation
de l'espace – Aménagement
pour le futur.

21,5 x 28 cm, 168 pages,
78 illustrations

En vente chez votre libraire et aux:

**Editions de
l'Université d'Ottawa,
65, avenue Hastey,
Ottawa, Ontario, K1N 6N5**